

Démarche : Collège Jean Baptiste Say: INSCRIPTION Restaurant Scolaire-Régime de sortie de l'établissement 2025-2026

Organisme : Service Intendance

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Tout élève valablement inscrit au Collège Jean Baptiste Say peut bénéficier du service de demi-pension et déjeuner au restaurant scolaire, le représentant légal de l'élève en fait la demande via ce formulaire.

En fonction de l'emploi du temps de leur enfant, le représentant légal de l'élève, détermine les jours où son enfant déjeune.

Le représentant légal indique également si l'élève est autorisé à quitter l'établissement en cas d'absence du professeur lors de la dernière heure de cours de la matinée ou de l'après midi

Pourquoi ce formulaire?

Ce formulaire est destiné aux service Intendance et Vie scolaire du Collège Jean Baptiste Say

Tout élève inscrit au Collège Jean Baptiste Say peut valablement bénéficier du service de demi-pension et déjeuner au restaurant scolaire (les lundi, mardi, jeudi et vendredi), à condition qu'il est complété ce formulaire et qu'il dispose de crédits sur son compte turboself.

En fonction de l'emploi du temps de leur enfant, le représentant légal de l'élève, détermine les jours où son enfant déjeune.

Le représentant légal indique également si l'élève est autorisé à quitter l'établissement en cas d'absence du professeur lors de la dernière heure de cours de la matinée ou de l'après midi

Toute modifications devra être transmise par écrit à la Vie Scolaire.

Identité du demandeur

Le demandeur

Le demandeur est le responsable légal de l'élève

Civilité du demandeur

Mme

M.

NOM

Nom du demandeur

PRENOM

Prénom du demandeur

Adresse courriel

Indiquer l'adresse électronique du demandeur

Téléphone mobile

ELEVE

IDENTITE ELEVE

Merci de compléter les champs suivants relatifs à l'identité de l'élève

NOM DE FAMILLE

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

SCOLARISATION A LA RENTREE SCOLAIRE 2025

Vous devez impérativement sélectionner le niveau scolaire de l'élève

Classe à la rentrée 2025

Veuillez cocher la case correspondante à la situation de l'élève ou l'étudiant à la rentrée 2025

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

6°1

6°2

6°3

6°4

6°5

6°6

6°7

5°1

Collège Jean Baptiste Say: INSCRIPTION Restaurant Scolaire-Régime de sortie de l'établissement

- 5°2
- 5°3
- 5°4
- 5°5
- 5°6
- 4°1
- 4°2
- 4°3
- 4°4
- 4°5
- 4°6
- 3°1
- 3°2
- 3°3
- 3°4
- 3°5
- 3°6

RESTAURANT SCOLAIRE

Tarifcation et modalités de paiements

LA TARIFICATION DES REPAS AU COLLEGE

Les tarifs appliqués dépendent des aides éventuelles attribuées par la Ville de Paris pour les collégiens.

Les conditions d'attribution des aides à la restauration sont arrêtées par la Ville de Paris. En l'absence de justificatif permettant d'établir un tarif aidé, le tarif maximum s'applique. La transmission d'un justificatif d'aide n'entraîne pas l'application de cette aide de façon rétro active au-delà du mois en cours.

Toutes les informations concernant l'aide de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/cantine-au-college-tout-savoir-sur-les-changements-de-tarifcation-4784/>

Pour bénéficier de la tarification de la Ville de Paris il convient de compléter la fiche intendance via le formulaire :

<https://demarches.adullact.org/commencer/fiche-intendance-eleves-etudiants-2025-jbsay>

Mon enfant déjeune au restaurant

Veuillez indiquer pour chaque jour de la semaine si votre enfant déjeune ou non

Semaine 1

Lundi

(selon l'emploi du temps du lundi en semaine 1)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Mardi

(selon l'emploi du temps du mardi en semaine 1)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Jedi

(selon l'emploi du temps du jeudi en semaine 1)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Vendredi

(selon l'emploi du temps du vendredi en semaine 1)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Semaine 2

Lundi

(selon l'emploi du temps du lundi en semaine 2)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Mardi

(selon l'emploi du temps du mardi en semaine 2)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Jedi

(selon l'emploi du temps du jeudi en semaine 2)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Vendredi

(selon l'emploi du temps du vendredi en semaine 2)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autorisations de sorties l'établissement

Autorisations de sortie

Veillez indiquer pour les situations ci-dessous si votre enfant est autorisée à quitter l'établissement

Autorisation de sortie après la dernière heure de cours en fin de matinée

Les jours où mon enfant ne déjeune pas au restaurant scolaire, je l'autorise à sortir de l'établissement en cas d'absence du professeur chargé de la dernière heure de cours de la matinée

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autorisation de sortie après la dernière heure de cours en fin de l'après midi

J'autorise mon enfant à sortir de l'établissement en cas d'absence du professeur chargé de la dernière heure de cours de l'après midi

Cochez la mention applicable

Oui

Non

ENGAGEMENTS DU RESPONSABLE LEGAL

J'autorise mon enfant à sortir de l'établissement en cas d'absence du professeur chargé de la dernière heure

Je soussigné le responsable légal, reconnais avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de la restauration scolaire.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je soussigné le responsable légal, reconnais avoir pris connaissance modalités d'autorisation de sortie de l'établissement.

Cochez la mention applicable

Oui

Non